



Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire

Alicante, le 07/06/2011

Numéro d'enregistrement international: **1044639**
Date de notification: **05-08-2010**
Nom du titulaire: **Omega SA (Omega AG) (Omega Ltd.)**
Marque: **OMEGA**

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour la Communauté européenne.

Conformément à l'article 152, paragraphe 2, du règlement sur la marque communautaire, la marque a été publiée le **07/06/2011**.

Conformément à l'article 151, paragraphe 2, du règlement sur la marque communautaire et à la règle 116, paragraphe 1, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque communautaire.

PAREJA TORRES, Ana María
Examineur